

Avis ARS Grand Est du 25 février 2021

concernant la situation épidémique de la Meurthe et Moselle

Les indicateurs sanitaires publiés par Santé publique France dans ses points de situation épidémiologique régionaux depuis plusieurs semaines témoignent d'une circulation toujours active du virus COVID 19 dans le département de Meurthe et Moselle.

Taux d'incidence pour 100 000 habitants :

	Grand Est	Meurthe et Moselle	Métropole
Semaine 31	8,1	16,7	
Semaine 32	9,8	20,7	
Semaine 35	27,8	32,2	
Semaine 36	31,0	36,7	
Semaine 37	41,0	56,7	79,5
Semaine 38	45,6	52	65,5
Semaine 41	93,5	115,4	123,6
Semaine 42	158	173,2	199,1
Semaine 43	325,3	302,8	356,1
Semaine 44	459,0	435,9	469,5
Semaine 45	427,7	360,8	338,3
Semaine 46	257,4	223,4	189,0
Semaine 47	176,5	171	161
Semaine 48	134,7	133	117
Semaine 49	144,9	163	140
Semaine 50	185,1	236	206
Semaine 51	232,2	297	274,7
Semaine 52	194,5	254	242,7
Semaine 53	228,1	257,3	228,9
Semaine 1	238,4	267	230
Semaine 2	202,4	225	193
Semaine 3	223,8	249,3	234,4
Semaine 4	223,5	249,7	276,5
Semaine 5	216	229,9	223,6
Semaine 6	176	174,4	165,8
Semaine 7	185,2	208,8	179,1

En semaine 02-21, la circulation virale tous âges est en recul tant au niveau de la métropole (-16% entre les semaines 01-21 et 02-21 contre +1% entre les semaines 53-20 et 01-21) qu'au niveau de la Meurthe-et-Moselle dans son ensemble (-16% entre les semaines 01-21 et 02-21 contre +4% entre les semaines 53-20 et 01-21).

Il est observé un recul de l'incidence entre les semaines 4 et 5, et entre les semaines 5 et 6, mais un retour à la hausse en semaine 7.

Les taux d'incidence de la métropole comme du département dans son ensemble sont très élevés et toujours supérieurs au seuil d'alerte renforcé fixé initialement au début de la deuxième vague à 150 nouveaux cas / 100 000 habitants.

Le taux de positivité est en baisse depuis la semaine 4 mai en semaine 7, reprise de 0,1%

Taux de positivité :

Semaine 2 = 7.1%
Semaine 3 = 7.6%
Semaine 4 = 6.5%
Semaine 5 = 5.2%
Semaine 6 = 4.7%
Semaine 7 = 4,8%

En semaine 7 de l'année 2021, le taux d'incidence départemental à 208,8 pour 100 000 habitants est en hausse par rapport à la semaine 6 (174,4 pour 100 000 habitants).

Chez les 65 ans et plus, les plus exposés aux formes sévères de la Covid-19, le taux d'incidence départemental de la circulation virale est en baisse au niveau de la métropole et au niveau du département dans son ensemble

Pour la métropole comme pour le département, le seuil d'alerte renforcée initialement fixé au début de la deuxième vague, pour cette classe d'âge, à 100 nouveaux cas / 100 000 habitants, reste dépassé pour la métropole et le département.

Au 24 février, 40 clusters sont actuellement suivis en Meurthe et Moselle par l'ARS dans le cadre du contact tracing de niveau 3 dont 13 se situent dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et résidence autonomie. Par ailleurs, il est à signaler des clusters dans 9 établissements scolaires/universitaires du département, 3 établissements sanitaires, 3 dans les établissements pénitentiaires et 6 en milieu professionnel. L'ensemble de ces situations sont suivies.

Ces éléments montrent bien que le virus continue de circuler et que les personnes âgées représentent toujours une part de la population touchée de manière importante par le virus sur le département.

En complément du suivi des clusters, l'analyse fine des bases de données marque un volume important de cas positifs en diffus, illustrant une potentielle contamination large au sein de la population si les gestes barrière ne sont pas appliqués.

L'activité Covid-19 de l'association SOS Médecins Meurthe-et-Moselle est stable.

Au 22 février 2021 :

- 2355 personnes sont actuellement hospitalisées pour Covid-19 dans les établissements sanitaires du Grand Est, soit 129 nouvelles hospitalisations pour la journée du 22 février 2021.
- 292 personnes sont actuellement hospitalisées en réanimation ou en soins intensifs, soit 27 nouvelles admissions pour la journée du 22 février 2021.

En Meurthe et Moselle, la tension hospitalière est moins tendue mais reste en veille avec l'évolution de la présence des variants sur le territoire et les répercussions possible sur l'hôpital. Le Plan Blanc a été déclenché par le CHRU le 15 décembre 2020.

Les lits de réanimation ne sont pas occupés uniquement par des patients covid, du fait de la continuité de la prise en charge des patients non covid par ailleurs.

Au 23 février 2021, 103 patients sont pris en charge en réanimation dont 41 patients covid-19. 93 patients covid-19 sont hospitalisés en médecine. La tension reste forte car l'augmentation de la capacité en lits de réanimation est maintenue.

Bien que les taux d'incidence ne soient pas en augmentation sur cette dernière semaine, il est observé une présence de variants anglais, sud6africain et brésilien sur le département

Les efforts faits par les acteurs des entreprises, de l'éducation, les autorités préfectorales, sanitaires et les municipalités doivent s'accompagner d'une grande rigueur de la population et en particulier de ceux en contact avec les personnes les plus fragiles dans le respect des mesures barrières et ce message doit être intensifié avec l'apparition des variants.

Il est important de maintenir l'adhésion de la population aux mesures barrières de protection individuelle (port du masque, respect de la distanciation sociale, lavage des mains et utilisation de solutions hydro-alcooliques) car le virus circule toujours activement avec des taux d'incidence toujours plus important que ceux observés durant l'été et nécessitent toujours une vigilance de chacun à chaque instant.

Au regard de cette évolution sur la Meurthe et Moselle, il apparaît impératif d'adopter les mesures limitant tout rebond épidémique et concourant à l'obligation et au respect des gestes barrières notamment lors de rassemblements extérieurs, dans les files d'attente ou de regroupements de personnes sans aucune protection, propices à l'apparition de clusters.

Le couvre-feu a été instauré à compter du 2 janvier en Meurthe-et-Moselle

Dans l'attente du déploiement à grande échelle de la stratégie vaccinale, le respect des mesures de prévention individuelles et la limitation des contacts constituent les seuls moyens efficaces de freiner l'épidémie. Le respect, en toutes circonstances et par tout le monde, de ces mesures individuelles, couplées aux mesures collectives, est indispensable pour enrayer cette deuxième vague et soulager la pression sur le système de soins.

Pour se protéger et protéger les autres, il est toujours primordial de respecter une distance d'au moins un mètre entre les personnes, aérer les pièces pendant 10 minutes au moins deux fois par jour, porter le masque lorsqu'il est recommandé, éviter les poignées de mains et les embrassades, y compris avec ses proches, et respecter les gestes barrières habituels.

Cette situation impose aux pouvoirs publics de prendre les mesures restrictives pour contenir la propagation d'une épidémie qui, à ce jour, a causé plus de 80 000 décès en France en dépit de mesures rigoureuses d'interdiction de la plupart des déplacements durant deux mois, en évitant de risquer de remettre le système de santé sous tension et d'avoir à adopter de nouveau des mesures ayant un coût économique et social élevé.

Dans le cadre de la Loi sur l'état d'Urgence Sanitaire, les préfets sont autorisés à prendre des mesures spécifiques.

Compte tenu des différents éléments exposés ci-dessus, l'ARS Grand Est émet un avis très favorable à toutes mesures prises par Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle afin de réduire les situations de contamination au virus COVID-19.

Pour la Directrice Générale de l'ARS Grand Est,

La Déléguée Territoriale de Meurthe et Moselle par intérim de l'ARS Grand Est



Aline OSBERY